



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Bismi l-Lahi r-Rahmani r-Rahim*

## **PREUVES DU QOUR'AN QUE ALLAH TA^ALA EST EXEMPT DE L'ENDROIT ET DE LA DIRECTION**

*Je commence par le nom de Allah, le Très miséricordieux, le Miséricordieux.*

**A**llah ta^ala dit :

﴿قُلْ هَلْ يَسْتَوِي الَّذِينَ يَعْلَمُونَ وَالَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ﴾

(qoul hal yastawi l-adhina ya^lamouna wa l-ladhina la ya^lamoun) ce qui signifie : « Dis : Sont-ils équivalents ceux qui ont la science et ceux qui ne l'ont pas ? »

Cette feuille contenant des ayah et des mots honorés, il n'est pas permis de la jeter dans des endroits répugnants. Conservez-la.

Et le Messager de Allah ﷺ a dit

(( طَلَبُ الْعِلْمِ فَرِيضَةٌ عَلَى كُلِّ مُسْلِمٍ ))

(talabou l-^ilmi faridatoun ^ala kouli mouslim) ce qui signifie : « quérir la science de la religion est une obligation pour tout musulman » En œuvrant conformément à ces paroles.

A

Allah ta^ala dit :

﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ﴾

(layça kamithlihi chay) ce qui signifie : «**Rien n'est tel que Lui**» [sourat Ach-choura /11 /], c'est-à-dire que Allah ta^ala n'a de ressemblance avec aucune de Ses créatures, d'aucune façon que ce soit. Il n'a donc pas besoin d'un endroit ni d'une direction dans laquelle Il serait localisé. Il est tel que notre maître ^Aliyy, que Allah l'agrée, a dit : «**Allah existe de toute éternité et l'endroit n'existe pas de toute éternité, et Il est tel qu'Il est de toute éternité c'est-à-dire sans endroit—**» [rapporté par Abou Mansour Al-Baghda<sub>di</sub>yy]. Il y a dans le verset cité une preuve pour Abou s-Sounnah de l'exemption de Allah de toute ressemblance avec ce dont l'existence a un début et cela signifie que le Créateur n'a pas de ressemblance avec ses créatures. Cet attribut de Allah (la différence avec ce qui entre en existence) fait partie des cinq attributs qui indiquent l'exemption de Allah de ce qui n'est pas digne de Lui.

---

Cette feuille contenant des ayah et des mots honorés, il n'est pas permis de la jeter dans des endroits répugnants. Conservez-la.

La preuve de cet attribut selon la raison est que s'Il avait une quelconque ressemblance avec l'une de Ses créatures, le changement et l'évolution qui sont possibles au sujet des créatures seraient possibles à Son sujet. Si cela était possible à Son sujet, Il aurait besoin de qui Le ferait changer, et celui qui a besoin d'autrui n'est pas dieu (*'ilah*). Il est donc établi que *Allah* n'a de ressemblance avec rien.

Quant à la preuve par les textes de l'exemption de *Allah* de toute similitude avec les créatures, il y a Sa parole *ta^ala* :

﴿ لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ ﴾

(*layça kamithlihi chay*) qui signifie : « **Rien n'est tel que Lui** ». C'est la preuve du *Qour'an* la plus explicite à ce sujet. En effet, nous comprenons de ce verset l'exemption absolue car *Allah tabaraka wa ta^ala* y a cité le terme « *chay'* » qui est ici sous forme indéterminée dans un contexte de négation, et si la forme indéterminée est utilisée dans un contexte de négation, cela signifie la généralité. Par cette phrase, *Allah tabaraka wa ta^ala* nie à Son sujet la ressemblance avec les corps et les caractéristiques des corps (*'a^rad*). Tout comme Il n'a pas de ressemblance, *tabaraka wa ta^ala*, avec les corps qui ont une âme les -humains, les *jinn*, les anges et les animaux-, Il n'a pas non plus de ressemblance avec les corps célestes ou terrestres. *Allah tabaraka wa ta^ala* n'a pas restreint la négation de la ressemblance à un genre particulier des créatures. La négation de la ressemblance de *Allah* englobe Son exemption de l'endroit et de la direction, du volume et du comment. Le corps est concerné par le volume, la surface et les limites. *Allah ta^ala* n'est pas un être limité, possédant une quantité et une étendue.

---

Cette feuille contenant des ayah et des mots honorés, il n'est pas permis de la jeter dans des endroits répugnants. Conservez-la.

Si *Allah* était Lui-même au-dessus du trône comme le disent les assimilationnistes (*mouchabbihah*) –ceux qui assimilent *Allah* à Ses créatures– Il serait en face du trône, or ce qui fait face au trône est obligatoirement soit plus grand, soit plus petit, ou bien de même taille. Mais tout ceci est propre aux corps. Ce sont les substances qui sont sujettes au volume, à la superficie et aux limites et tout cela est impossible au sujet de *Allah ta'ala*. Or ce qui mène à une chose impossible est en soi impossible. Leur parole que *Allah* serait limité au-dessus du trône, est donc absurde. Celui qui prétend au sujet de *Allah* qu'Il serait limité aura établi une ressemblance entre *Allah* et Ses créatures et cela contredit la divinité. Si *Allah* était un être possédant une limite et un volume, Il aurait besoin de qui l'aurait fait avec cette limite et ce volume tout comme les corps ont besoin de Qui les a limités selon leurs limites et leur volume. En effet, une chose ne peut se créer elle-même et se donner ses propres limites. Par conséquent, si *Allah* avait une limite tout comme les corps, Il aurait besoin de qui Le caractériserait selon cette limite car il n'est pas valable selon la raison qu'Il se caractérise Lui-même ainsi. Celui qui a besoin d'autrui ne peut être créateur car le Créateur, Celui Qui mérite d'être adoré, n'a besoin de rien.

*Allah ta'ala* dit : ﴿وَلِلّٰهِ الْمَثَلُ الْاَعْلٰى﴾

(*wa li l-Lahi l-mathalou l-'a'la*) ce qui signifie : «***Allah a les attributs de perfection*** » c'est-à-dire les attributs qui n'ont pas de ressemblance avec les attributs d'autres que Lui. Nous ne qualifions donc pas Notre Seigneur, *azza wa jall*, par les attributs des créatures tels que le changement, l'évolution, le fait d'occuper un endroit ni le fait d'habiter au-dessus du trône. *Allah ta'ala* est exempt de cela, d'une exemption totale et absolue.

<sup>1</sup>An-Nahrou I-Madd (T.2/Part.1/p.253)

---

Cette feuille contenant des ayah et des mots honorés, il n'est pas permis de la jeter dans des endroits répugnants. Conservez-la.

L'exégète et linguiste *Abou Hayyan AI-'Andalouciyy*, a dit dans son exégèse<sup>1</sup> du verset :

﴿وَلِلَّهِ الْمَثَلُ الْأَعْلَىٰ﴾

(*wa li l-Lahi l-mathalou l-a'la*): «C'est-à-dire les attributs de perfection, Son exemption ta<sup>^</sup>ala du fait d'avoir un enfant et des amis et de tout ce qui n'est pas digne de Lui et de ce que les mécréants Lui attribuent, comme le fait de L'assimiler à Ses créatures, de Lui attribuer le déplacement et de Lui donner une image ».

Parmi les choses qui prouvent encore ce que nous disons, il y a la parole de Allah ta<sup>^</sup>ala :

﴿فَلَا تَضْرِبُوا لِلَّهِ الْأَمْثَالَ﴾

(*fala tadribou li l-Lahi-l-amthal*) ce qui signifie : « **N'attribuez pas à Allah de semblables** » [*sourat An-Nahl / 74*] c'est-à-dire : N'attribuez pas à Allah de ressemblant ni de semblable. Allah est exempt d'avoir un ressemblant ou un semblable. Ainsi, Son Être n'a aucune ressemblance avec les êtres et Ses attributs n'ont aucune ressemblance avec les attributs des créatures.

Allah ta<sup>^</sup>ala dit : ﴿هَلْ تَعْلَمُ لَهُ سَمِيًّا﴾

(*hal ta<sup>^</sup>lamou lahou samiyya*) ce qui signifie : « **Lui connaîtrais-tu un semblable ?!** » [*sourat Maryam / 65*]; Allah ta<sup>^</sup>ala n'a pas de semblable, ni de ressemblant, ni d'égal. Par conséquent, celui qui Lui attribue un des attributs des êtres humains tel que le fait de s'asseoir, de se lever ou de s'établir, il L'aura assimilé aux humains. De même, celui

---

Cette feuille contenant des ayah et des mots honorés, il n'est pas permis de la jeter dans des endroits répugnants. Conservez-la.

qui dit que *Allah* habite le trône ou qu'Il emplit le trône aura assimilé *Allah* aux anges qui sont les habitants des cieux. Cette croyance fait sortir de l'islam, que *Allah* nous en préserve, car elle contredit la parole de *Allah* :

﴿ لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ ﴾

(*layça kamithlihi chay'*) qui signifie «*Rien n'est tel que Lui*» [*sourat Ach-Choura /11*], ainsi que la parole de *Allah ta^ala* :

﴿ هَلْ تَعْلَمُ لَهُ سَمِيًّا ﴾

(*hal la^lamou lahou samiyya*) ce qui signifie :

«*Lui connaîtrais-tu un semblable ?!*».

De même, parmi les choses qui prouvent que *Allah ta^ala* est exempt de l'endroit, il y a Sa parole *ta^ala* :

﴿ هُوَ الْأَوَّلُ وَالْآخِرُ وَالظَّاهِرُ وَالْبَاطِنُ ﴾

(*houwa l-'Awwalou wa l-Akhirou wa dhDhahirou wa l-Batin*)

---

Cette feuille contenant des ayah et des mots honorés, il n'est pas permis de la jeter dans des endroits répugnants. Conservez-la.

[sourat Al-Hadid / 3]. Atabariyy a dit dans l'exégèse de cette ayah<sup>2</sup> : « Rien n'a comme Lui une science parfaite de toute chose » de même qu'Il dit ta<sup>^</sup>ala :

﴿ وَنَحْنُ أَقْرَبُ إِلَيْهِ مِنْ حَبْلِ الْوَرِيدِ ﴾

(wa nahnou 'aqrabou 'ilayhi min habli l-warid) c'est-à-dire que At-Tabariyy a nié la proximité au sens physique professée par les assimilationnistes. Par contre, il ne nie pas le fait que la science de Allah concerne toute chose. Ceci est une preuve que Allah est exempt de l'endroit et de la direction.

Allah ta<sup>^</sup>ala dit : ﴿ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ ﴾

(wa lam yakoun lahou koufouwan 'ahad) ce qui signifie : « **Et Il n'a pas d'équivalent** » [sourat Al-'ikhlas/4], c'est-à-dire qu'Il n'a pas d'égal d'aucune façon que ce soit.

<sup>2</sup>Jami<sup>^</sup>ou l-Bayan ( T13/ch.27/p.215)



Centre Culturel Islamique Sunnite

18 Route des Acacias 1227

Les Acacias.

Tél. 022 342 51 31

Fax. 022 342 51 35

[inf@ccisg.ch](mailto:inf@ccisg.ch)

[www.ccisg.ch](http://www.ccisg.ch)